

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP
Rentrée universitaire 2020 / 2021

Vu le code de l'Éducation ;

Vu les dispositions de la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) ;

Le Président de l'Université Le Havre Normandie arrête :

Article 1: La commission d'examen des vœux Parcoursup de la L1 Administration économique et sociale pour la rentrée universitaire 2020/2021, est présidée par

Mme LARDIC Sandrine – Professeur des Universités

Article 2 : la commission est composée des **3** autres membres suivants :

NOM, PRENOM

FONCTION

CHAMARY Magali

Professeur agrégée

CHEVÉ Morgane

Professeur des Universités

Article 3 : Les modalités et critères d'examens des candidatures, susceptibles d'être communiqués sur demande suite à la décision du Conseil constitutionnel du 03 avril 2020, sont les suivants :

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;
- le projet de formation de l'élève;
- les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences économiques, sciences sociales et langues vivantes
- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français

LE HAVRE, le 06/05/2020

Le Président de l'université

Pascal REGHEM